

ÉTIQUETTES POSTALES SUISSES

(2^e partie)

Fabien BARNIER

CONFÉRENCE DU 7 NOVEMBRE 2009

Cette 2^e partie de l'étude des étiquettes postales suisses, aborde celles utilisées lors de l'expédition des objets de correspondances et des colis postaux. Chaque service postal possède un ou plusieurs modèles imprimés sur du papier de couleur spécifique : rouge pour les exprès, orange pour les remboursements et valeurs déclarées, vert pour le factage payé, violet pour les urgents, jaune pour les colis francs de droit de douane, etc.

Le format est libre pour les premières étiquettes qui sont en général imprimées à l'unité ou par feuilles. À partir de 1926, les formats sont unifiés (48 x 17 mm pour les lettres et cartes postales et 48 x 34 mm pour les colis) et les étiquettes sont imprimées par bandes.

La conférence présente les premières étiquettes détachées (isolées, en bandes ou feuilles) et sur documents et nous passons en revue les différents services postaux suisses par ordre chronologique.



Étiquette n°1 sur mandat de poste du service intérieur de 1879
 (entier postal à 60 c avec affranchissement complémentaire à 60 c).
 Mandat de 975 F, taxe de 1,20 F jusqu'à 1000 F suivant le tarif du 1.09.1876



Étiquette 'Remboursement' n°3 de 1892 sur bulletin d'expédition d'un colis de 6,5 kg
 contre remboursement (5,10 F pour l'Angleterre via Calais
 par les messageries anglo-suisse entre 6 et 7 kg.) et avec remboursement de 2,80 F (+ 10 c)



Étiquette expès n°1 sur carte postale de 1903 expédiée en l'Italie par expès (entier à 10 c pour le port de la carte + 30 c de taxe d'expès)

Bibliographie : G. Guignard et L. Vuille. Les étiquettes postales suisses 1876-1997. Consilium Philateliae Helveticae, 1998.